

Article 21 du Règlement

[Français]

LES PÊCHERIESLES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES—LES CONSÉQUENCES POUR
LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, le budget du ministre des Finances (M. Wilson) a ébranlé les provinces de l'Atlantique jusqu'à menacer leur existence. Les multiples coupures des dépenses fédérales vont nous frapper durement. En fait, nous avons l'impression que le gouvernement fédéral ferme la porte sur notre région.

Monsieur le Président, comme si ce n'était pas assez, le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) saute sur la scène et je vous dis que son entrée en scène avait quelque chose à faire sursauter les gens du Nouveau-Brunswick.

Figurez-vous donc que le ministre des Pêches et des Océans, à la suite de la décision d'une cour de justice, lance des menaces aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick! Celui même qui doit protéger les pêcheurs contribue à la création d'un conflit. Et, monsieur le Président, tout ce fracas dans une nouvelle ère de consultation et de bonne entente que nous fait supposer ce gouvernement.

Si cela continue, monsieur le Président, on n'est pas sorti du bois.

Il serait peut-être bon pour le ministre de prendre quelques pilules pour les nerfs avant de s'ouvrir la bouche dans une situation de conflit, car ses menaces de fermeture entière de la pêche de l'Atlantique n'ont fait qu'envenimer la situation. Le ministre devrait savoir qu'on ne règle pas des conflits de pêche en lançant des menaces aux pêcheurs. Cela met en doute sa capacité de régler de tels conflits. De telles déclarations suscitent de l'incertitude dans les milieux de l'industrie de la pêche de l'Atlantique et le ministre devrait réfléchir avant de s'énerver.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIEL'EXPLOITATION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES
DU NORD

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Après l'Accord de l'Ouest et l'Accord de l'Atlantique, qui ont beaucoup contribué à relancer l'industrie pétrolière et gazière canadienne, voici que la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) trouve un bon filon dans le Nord.

Dans l'allocation qu'elle a prononcée à la récente Conférence du groupe industriel, à Inuvik, elle a confirmé la politique du gouvernement canadien qui est d'accélérer l'exploitation des ressources pétrolières et gazières du Nord, tout en insistant sur les retombées régionales et la sécurité nationale.

Ce qui est particulièrement important, la ministre a annoncé une révision globale de la politique de gestion des terres du Canada en vue de modifier cet automne la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada et de remplacer le Programme d'encouragement du secteur pétrolier jusqu'à ce que les réseaux de transport soient en place.

L'idée d'un Accord de l'Arctique intervenant entre le gouvernement fédéral et l'administration des Territoires du Nord-

Ouest et portant notamment sur le partage des recettes et les responsabilités territoriales dans la gestion d'un tel accord a été bien accueillie et devrait se réaliser en temps opportun.

Un tel accord, monsieur le Président, aurait les mêmes répercussions bénéfiques dans le Nord que les accords antérieurs ont eu dans l'Ouest et dans la région de l'Atlantique.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LES PENSIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, depuis deux semaines, le très honorable premier ministre, le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social prétendent que la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse est appuyée par nos pensionnés canadiens et canadiennes.

Au cours de la fin de semaine, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a finalement admis que nos citoyens et citoyennes âgés ne sont pas en faveur de ce projet de loi pour désindexer leurs pensions.

Ma question est la suivante: Le ministre a la responsabilité de protéger nos personnes âgées ici, au Canada. Est-ce qu'il peut s'acquitter de sa responsabilité en insistant auprès de son collègue, le ministre des Finances, et surtout auprès du très honorable premier ministre de notre pays pour rétablir la valeur réelle des pensions et des prestations reliées à la sécurité de la vieillesse?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je remercie le très honorable représentant d'avoir posé sa question d'une façon que je trouve tout à fait raisonnable. Il a dit que moi-même et d'autres membres du cabinet avons déclaré que les personnes âgées appuient pleinement le gouvernement. Sauf tout le respect que je dois au député, je ne pense pas avoir dit cela. J'ai dit que certaines personnes âgées à qui j'ai parlé se rendent compte des circonstances et comprennent la proposition du gouvernement. Je ne pense pas avoir dit que toutes les personnes âgées appuient la désindexation ou l'indexation partielle de la pension de sécurité de la vieillesse. J'ai aussi déclaré, sans essayer de fendre les cheveux en quatre lors de l'interview, que, de toute évidence, toutes les personnes âgées et tous les groupes de personnes âgées n'appuient pas la proposition gouvernementale.

Je pense que ce qu'il faut retenir, et c'est pour cela que je suis heureux que le député ait posé la question de cette façon, c'est que nous devons protéger à la fois les mesures sociales et leur avenir. Je pense qu'en examinant ces mesures sociales, nous devons aussi voir comment la dette influe sur la capacité de maintenir ces programmes et d'en créer de nouveaux pour répondre aux demandes de l'avenir, tout en créant de nouvelles richesses et en stimulant l'économie. Nous devons donc examiner ces programmes dans le contexte de l'ensemble de l'économie.